

**Tourisme Autochtone Québec /
Indigenous Tourism Québec**

**États financiers
au 31 mars 2021**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 13
Annexes	14 -15

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
433, rue Albert
La Baie (Québec)
G7B 3L5

T 418 544-6847

Aux administrateurs de
Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autre point – informations comparatives auditées par un prédécesseur

Les états financiers de l'organisme pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée, en date du 23 juillet 2020.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Gent Thornton S.E.N.C.U.

La Baie
Le 17 juin 2021

1

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Produits		
Apports		
Service aux Autochtones Canada (SAC)	471 920	537 755
Ministère du Tourisme du Québec	314 759	154 988
Développement économique Canada	76 557	248 966
Secrétariat aux affaires autochtones	49 245	74 638
Revenus autonomes		
Association touristique autochtone du Canada	329 898	200 000
Cotisations des membres	62 938	68 825
Publicité	33 507	79 583
Tournée	86 881	17 562
Gestion - FPQ	30 000	
Intérêts	7 190	
Alliance de l'industrie touristique du Québec	209	87 342
Tourisme Montréal		14 000
	<u>1 463 104</u>	<u>1 483 659</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	400 813	389 757
Publicité et marketing	390 935	477 361
Octrois, subventions et aides	126 561	77 027
Déplacements et représentations	44 542	107 977
Charges locatives	28 821	31 442
Cotisations et abonnements	23 589	4 331
Télécommunications	9 446	10 224
Assurances	5 340	5 111
Participation à des projets	4 500	
Frais de formation	5 237	6 043
Frais de réunions	3 425	15 227
Fournitures et frais de bureau	2 426	9 664
Location de salles et d'équipements	2 120	14 343
Connaissances stratégiques	915	
Entretien et réparations	200	307
Divers	688	1 000
Honoraires professionnels	331 712	320 727
Intérêts sur la dette à long terme	8	866
Frais bancaires	2 596	7 688
Amortissement des immobilisations corporelles	2 632	3 644
	<u>1 386 506</u>	<u>1 482 739</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>76 598</u>	<u>920</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

	<u>2021</u>		<u>2020</u>
	<u>Non affectés</u>	<u>Investi en immobilisations</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$
Solde au début	36 670	10 336	46 086
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	79 230	(2 632)	920
Solde à la fin	115 900	7 704	47 006

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits par rapport aux charges	76 598	920
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 632	3 644
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	<u>(524 090)</u>	<u>2 073 280</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(444 860)</u>	<u>2 077 844</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(2 063)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette de l'emprunt bancaire		(4 002)
Remboursements d'emprunts à long terme	<u>(3 035)</u>	<u>(17 588)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(3 035)</u>	<u>(21 590)</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(447 895)	2 054 191
Encaisse (découvert bancaire) au début	<u>2 044 988</u>	<u>(9 203)</u>
Encaisse à la fin	<u>1 597 093</u>	<u>2 044 988</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Situation financière

au 31 mars 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse (note 3)	1 597 093	2 044 988
Comptes clients et autres créances (note 4)	150 684	165 241
Frais payés d'avance	4 763	5 086
Apports à recevoir (note 5)	<u>243 329</u>	<u>291 231</u>
	1 995 869	2 506 546
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 6)	<u>7 704</u>	<u>10 336</u>
	<u>2 003 573</u>	<u>2 516 882</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes d'exploitation (note 8)	99 124	403 131
Apports reportés (note 9)	1 780 845	2 063 710
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	<u> </u>	<u>3 035</u>
	<u>1 879 969</u>	<u>2 469 876</u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	7 704	10 336
Non affecté	<u>115 900</u>	<u>36 670</u>
	<u>123 604</u>	<u>47 006</u>
	<u>2 003 573</u>	<u>2 516 882</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2021

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) oeuvre dans le domaine de l'industrie touristique et a pour mission de développer et promouvoir les produits touristiques axés sur la mise en valeur des cultures autochtones. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif au sens de la loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût ou au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

L'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût ou au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2021

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Amortissements

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Équipement informatique	3 ans
Mobilier et agencements	5 ans

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Revenu de publicité, de tournée et de gestion FPQ

Les produits de l'organisme proviennent principalement de la vente de publicités, de tournées et de gestion. Ils sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le service est rendu, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Cotisations des membres

L'organisme constate les revenus de cotisations des membres, selon les modalités prévues aux ententes conclues avec ses membres, au fur et à mesure de la prestation des services, lorsque les cotisations sont déterminées ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Avantages sociaux futurs

La comptabilité des régimes à cotisations définies est appliquée au régime de retraite interentreprises à prestations définies, car la société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies. Conséquemment, la charge de retraite afférentes à ce régime est comptabilisée à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel les services sont fournis par les employés.

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2021

3 - ENCAISSE

Le solde d'encaisse comprend un montant de 1 658 169 \$ (2 042 834 \$ en 2020) provenant d'un compte bancaire qui porte intérêt à 0,45 % (0,45 % en 2020).

4 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Comptes clients	134 997	112 313
Avances à des employés, remboursées au cours de l'exercice		1 447
Taxes à la consommation	<u>15 687</u>	<u>51 481</u>
	<u>150 684</u>	<u>165 241</u>

5 - APPORTS À RECEVOIR

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Développement économique Canada	4 549	20 349
Services aux Autochtones Canada (SAC)	238 780	180 755
Secrétariat aux affaires autochtones		13 328
Association touristique autochtone du Canada		25 000
Ministère du Tourisme du Québec		<u>51 799</u>
	<u>243 329</u>	<u>291 231</u>

6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2021</u>		<u>2020</u>	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Équipement informatique	27 598	24 775	2 823	4 235
Mobilier et agencements	<u>16 574</u>	<u>11 693</u>	<u>4 881</u>	<u>6 101</u>
	<u>44 172</u>	<u>36 468</u>	<u>7 704</u>	<u>10 336</u>

7 - EMPRUNT BANCAIRE AUTORISÉ

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 85 000 \$, porte intérêt au taux de 7,2 % (taux préférentiel plus 4,75 % (7,97 % au 31 mars 2020) et est renégociable annuellement.

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2021

8 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES D'EXPLOITATION

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	81 062	386 263
Salaires à payer	9 666	9 666
Retenues à la source à payer	8 396	7 202
	<u>99 124</u>	<u>403 131</u>

Les sommes à remettre à l'État (autres que les impôts sur les bénéfices) totalisent 1 457 \$ au 31 mars 2021 (1 142 \$ au 31 mars 2020).

9 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Solde au début	2 063 710	2 063 710
Apports de l'exercice	82 591	2 063 710
	<u>2 146 301</u>	<u>2 063 710</u>
Montant constaté à titre de produits	(365 456)	
Solde à la fin	<u>1 780 845</u>	<u>2 063 710</u>

10 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC UN ADMINISTRATEUR

L'organisme a engagé les charges suivantes avec un administrateur :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Charges		
Charges locatives	28 821	31 442

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et mesurées à la valeur d'échange.

11 - CONTRAT DE LOCATION

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat de location échéant auprès d'un administrateur en juin 2026, à verser une somme de 165 068 \$ pour un bâtiment. Le paiement minimum exigible pour les cinq prochains exercices s'élève à 31 442 \$ de 2022 à 2026. Ce contrat de location comporte une option de renouvellement pour une période additionnelle d'un an dont la société pourra se prévaloir en donnant un préavis de trois mois.

12 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les apports à recevoir et les comptes clients et autres créances, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2021

12 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

L'emprunt bancaire autorisé porte intérêt à taux fixe et expose donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de l'organisme ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Annexe

pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

RÉSULTATS PAR PROJET

	2021			
	Nogom 8-abek	DEC	IPS tourisme	SAC
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Apports				
Service aux Autochtones Canada (SAC)	-	-	300 000	120 000
Ministère du Tourisme du Québec	-	-	-	-
Développement économique Canada	-	76 557	-	-
Secrétariat aux affaires autochtones	49 245	-	-	-
Revenu autonome				
Association touristique autochtone du Canada	-	-	-	-
Cotisations des membres	-	-	-	-
Publicités	-	-	-	-
Tournées	-	-	34 677	-
Gestion - FPQ	-	-	-	-
Intérêts	-	-	-	-
Alliance de l'industrie touristique du Québec	-	-	-	-
Tourisme Montréal	-	-	-	-
	49 245	76 557	334 677	120 000
Charges d'exploitation et d'administration				
Salaires et charges sociales	36 306	68 347	35 013	121 003
Publicité et marketing	-	8 993	243 446	-
Octrois, subventions et aides	-	-	-	-
Déplacements et représentations	-	-	6 201	-
Charges locatives	1 747	-	-	-
Cotisations et abonnements	7 196	-	-	-
Télécommunications	360	-	142	-
Assurances	-	-	-	-
Participation à des projets	-	-	-	-
Frais de formation	263	-	-	-
Frais de réunions	-	-	-	-
Fournitures et frais de bureau	-	-	-	-
Location de salles et d'équipements	-	-	-	-
Connaissances stratégiques	-	-	-	-
Entretien et réparations	-	-	-	-
Divers	162	-	517	-
Honoraires professionnels	3 303	-	51 556	-
Intérêts sur la dette à long terme	-	-	-	-
Frais bancaires	-	-	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	-
	49 337	77 340	336 875	121 003
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(92)	(783)	(2 198)	(1 003)

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Annexe

pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

RÉSULTATS PAR PROJET

			2021	2020
	MTO	Autres	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Apports				
Service aux Autochtones Canada (SAC)	-	51 920	471 920	537 755
Ministère du Tourisme du Québec	314 759	-	314 759	154 988
Développement économique Canada	-	-	76 557	248 966
Secrétariat aux affaires autochtones	-	-	49 245	74 638
Revenus autonomes				
Association touristique autochtone du Canada	-	329 898	329 898	200 000
Cotisations des membres	-	62 938	62 938	68 825
Publicités	-	33 507	33 507	79 583
Tournées	-	52 204	86 881	17 562
Gestion - FPQ	-	30 000	30 000	-
Alliance de l'industrie touristique du Québec	-	209	209	87 342
Tourisme Montréal	-	-	-	14 000
Intérêts	7 190	-	7 190	-
	321 949	560 676	1 463 104	1 483 659
Charges d'exploitation et d'administration				
Salaires et charges sociales	32 974	107 170	400 813	389 757
Publicité et marketing	2 160	136 767	390 935	477 361
Octrois, subventions et aides	101 561	25 000	126 561	77 027
Déplacements et représentations	1 319	37 022	44 542	107 977
Charges locatives	10 808	16 266	28 821	31 442
Cotisations et abonnements	230	16 163	23 589	4 331
Télécommunications	-	8 944	9 446	10 224
Assurances	-	5 340	5 340	5 111
Participation à des projets	4 500	-	4 500	-
Frais de formation	4 174	800	5 237	6 043
Frais de réunions	-	3 425	3 425	15 227
Fournitures et frais de bureau	83	2 343	2 426	9 664
Location de salles et d'équipements	-	2 120	2 120	14 343
Connaissances stratégiques	-	915	915	-
Entretien et réparations	-	200	200	307
Divers	10	678	688	1 000
Honoraires professionnels	158 393	118 460	331 712	320 727
Intérêts sur la dette à long terme	-	8	8	866
Frais bancaires	-	2 596	2 596	7 688
Amortissement des immobilisations corporelles	-	2 632	2 632	3 644
	316 212	486 849	1 386 506	1 482 739
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	5 737	73 827	76 598	920